

# Sepp Blatter, la gloire et la chute d'un enfant du Vieux-Pays



**François-Xavier Amherdt**

C'est vrai qu'en tant que Haut-Valaisan d'origine (bourgeois de Mund et de Sion), j'aurais toujours eu plutôt tendance à me réjouir que le Viégeois Sepp Blatter ait atteint un poste aussi prestigieux que celui de président de la FIFA, au point d'ailleurs que je lui avais demandé de cosigner avec son secrétaire d'alors, un autre Valaisan, Michel Zen Ruffinen, la préface de mon ouvrage de méditations bibliques, intitulé *Dieu est arbitre* (1).

Mais devant les scandales à répétition, dénoncés à plusieurs reprises, comme par exemple au printemps 2014 par un «billet d'humeur» de Me Charles Poncet, je n'ai pu que m'incliner devant ce qui est de plus en plus apparu comme une évidence: la FIFA est un système corrompu, avec un président le cautionnant. Preuves en soient les attributions conjointes des Mondiaux à la Russie (2018) et au Qatar (2022).

Et entendre le roi Sepp lors de son récent discours de cinquième investiture annoncer de manière tonitruante qu'il allait «mettre de l'ordre» dans la maison, dans la «famille football», à la tête de laquelle il se trouvait pourtant depuis quatre mandats – alors même que le fameux «rapport Garcia» censé faire toute la lumière sur les agissements internes de l'organisation n'a jamais été publié in extenso – avait, décidément, quelque chose de pathétique.

Quant à la cause exacte de sa démission surprise, elle reste tou-

jours obscure. L'avocat Freddy Rumo a par exemple déclaré sur les ondes que, comme il connaît M. Blatter, il avait souhaité en connaître les raisons plus précises, sans réussir cependant à le joindre.

Ainsi que l'affirmait le journaliste Joël Robert, il doit certainement y avoir une motivation secrète et grave – un «deal» avec la justice américaine? – poussant mon rusé renard de compatriote à faire subitement volte-face, tandis que de nombreuses voix l'avaient invité à ne plus se représenter. Même la majorité des sondés d'un quotidien valaisan avait estimé qu'il n'aurait pas dû se présenter pour un cinquième mandat – ce qui n'est pas rien, compte tenu du chauvinisme du Vieux-Pays!

**Il doit y avoir une motivation grave poussant mon rusé renard de compatriote à faire subitement volte-face**

Reste que, comme je le dis dans mon étude *Le sport, religion universelle du XXIe siècle?* (2), je ne pense pas que la FIFA et les fédérations sportives en général soient davantage gangrenées que le reste de la société. Elles ne sont que le reflet de notre monde, ni meilleur ni pire. Pourquoi voudrions-nous que les sportifs et leurs dirigeants soient différents des représentants des autres activités humaines, où le sublime côtoie l'abominable? Pourquoi les footballeurs professionnels ou la FIFA seraient-ils moins corrompus que certaines entreprises pharmaceutiques dont le siège est situé en Suisse (voir le récent dossier d'un hebdomadaire lémanique), que les in-

nombrables dictateurs à travers la planète, ou que plusieurs autres organes internationaux (cf. les scandales qui ont pu agiter une période le CIO ou l'Union cycliste internationale (UCI), ou le dopage généralisé, notamment dans le cyclisme avec Lance Armstrong et les autres)?

Quelques-uns des appels à la transparence éthique sonnent faux, lorsqu'ils émanent de dignitaires comme Michel Platini, lui-même compromis dans l'affaire du Qatar, et possible candidat à la succession de celui qu'il priait de démissionner...

J'ai toutefois été interpellé par les propos de Freddy Rumo, qui s'exprime en connaissance de cause, puisqu'il est à la foi juriste et ancien président de l'Association suisse de football (je préfère cette appellation dans une des langues nationales plutôt que «Swiss Football League») et vice-président de l'UEFA. Celui-ci proclamait sans ambages à la radio qu'à son avis le retrait de l'homme de Visp ne changerait absolument rien, que le système était à ce point boulonné que c'est toute l'organisation qu'il faudrait modifier et que, finalement, le pouvoir du président n'est selon lui pas si immense que nous l'imaginons.

Il est vrai que les délégués sont choisis par leur fédération nationale puis continentale, et ceux-ci réélisent automatiquement le président en place, pourvu que ce dernier leur assure des dividendes et des retombées positives (les Africains, Asiatiques et Sud-Américains votant Blatter puisque celui-ci a offert une Coupe du monde à chaque continent: Japon, Corée, Afrique du Sud, Brésil). Et il n'est donc de loin pas sûr que les diverses organisations continentales soient prêtes à renoncer à leurs privilèges «quasi mafieux», et donc à désirer changer les règles de fonctionnement de la FIFA de fond en comble.

Aucun espoir donc? Peut-être que les révélations qui ne vont sans doute pas manquer de se multiplier prochainement vont amener les autorités futures à de vraies réformes, «par la force des choses», à propos des modalités d'attribution des Coupes du monde, à la surveillance des éventuels pots-de-vin, et à la limitation des mandats des responsables. Il semble à cet égard – mais je me trompe peut-être – que le CIO, voire l'UCI aient empoigné le taureau par les cornes et que d'authentiques modifications vers plus d'éthique soient en cours.

En tout cas, ni la victoire de Wawrinka, ni la 13e étoile du FC Sion n'ont été truquées, ni achetées – du moins je l'espère! Les valeurs du sport, de l'abnégation, de l'esprit d'équipe, de l'autotranscendance, de la patience, du respect de l'adversaire, de l'arbitre et de soi-même ne sont pas complètement mortes, comme la justice sociale, la recherche de la paix, l'estime mutuelle et fraternelle, la sauvegarde de la création.

(1) «Dieu est arbitre. Le sport comme parabole. Méditations bibliques et billets d'actualité (Méditations II)», Préface de Sepp Blatter et Michel Zen Ruffinen, Saint-Maurice, Ed. Saint-Augustin, 2001.

(2) «Le sport, religion universelle du XXIe siècle?», coll. «Que penser de?...», Namur, 2005

Abbé, professeur de théologie à l'Université de Fribourg et arbitre de football depuis 40 ans (ancien arbitre de ligue supérieure)

## La chronique

# Policiers étrangers?



**Marie-Hélène Miauton**

Après l'acceptation de justesse de la nouvelle loi sur la police, c'est désormais l'opportunité d'en ouvrir les rangs aux étrangers détenteurs du permis C qui divise les partis à Genève. A première vue, on peut trouver au moins trois bonnes raisons d'approuver cette ouverture.

1. La population du canton est composée de nombreuses nationalités et une même diversité parmi les agents chargés de l'encadrer pourrait être bienvenue.

2. La pénurie actuelle de candidats serait peut-être résolue en ouvrant plus grand les portes du recrutement.

3. Les qualités requises pour faire un bon agent ne sont, bien entendu, pas l'apanage des Helvètes seulement.

Mais ce n'est absolument pas à ce niveau que se situe le problème. Il tient plutôt à la conception même de la police, un pouvoir régalién de l'Etat que personne d'autre que lui ne peut exercer sur son territoire. Il est associé au droit exclusif de rendre la justice en cas de non-respect des lois, lois que les citoyens se sont eux-mêmes données. Tout cela est donc d'une parfaite cohérence institutionnelle et c'est pour cette raison qu'il convient de limiter le pouvoir de faire respecter les lois à ceux-là mêmes qui les ont votées.

Dès lors, si un canton admet des policiers étrangers, il doit préalablement leur donner le droit de voter les lois, ainsi que l'éligibilité afin de les concevoir au sein des assemblées législatives. Il doit encore leur permettre d'exercer la charge de juge, ce qui est actuellement proscrit. Ainsi, la discussion ouverte à Genève met en cause toute la logique juridique de l'Etat qui devient caduque. Les principaux cantons qui acceptent des policiers étrangers (Bâle-Ville, Neuchâtel et le Jura) l'ont bien compris puisqu'ils leur ont également donné le droit de vote cantonal, seul Schwyz faisant exception.

Quant à la question du recrutement de nouveaux agents, on peut craindre qu'elle ne soit pas résolue pour autant. En effet, on ne trouve que 3% d'étrangers dans le corps de police bâlois alors que ce canton en compte 34% dans sa population. La profession ne semble donc pas particulièrement les intéresser... Les mesures à prendre pour rendre ce métier plus attrayant sont ailleurs, et il conviendrait urgemment de s'y atteler. Mais c'est un autre sujet.

Incidemment, il faut se demander pourquoi les étrangers tentés par le métier n'adoptent pas la nationalité suisse alors qu'ils sont bien intégrés dans le pays et l'obtiendraient donc sans problème. Aujourd'hui, les écoles de police acceptent de les former s'ils s'engagent à devenir citoyens d'ici au moment de leur assermentation. Tant qu'ils s'y refusent, le doute subsiste sur leurs attachements, d'autant qu'ils ne peuvent invoquer un conflit de loyauté puisque rares sont les pays qui interdisent la double nationalité. Dès lors, il leur suffit de demander à devenir citoyen suisse, prouvant ainsi leur adhésion à ses institutions et leur désir de s'y consacrer, pour que les portes de la police leur soient grandes ouvertes.

mh.miauton@bluewin.ch